

CONVOCATION A TOUS LES MEMBRES DU ROYAL VERVIERS NATATION.

Les membres du RVN sont invités à assister à l'Assemblée Générale statutaire qui aura lieu le samedi 21 septembre 2019 à 17h00 à la cafétaria de la piscine communale, rue Vieille Xhavée. Les statuts complets sont disponibles sur notre site internet www.rvnat.be dans l'onglet « Qui sommes-nous ? ».

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale statutaire du 15 septembre 2018.
 2. Mot du président.
 3. Rapport de la secrétaire sur l'activité du cercle pendant la saison 2018 - 2019.
 4. Situation financière ; rapport des vérificateurs aux comptes et approbation des comptes de l'exercice 2018-2019.
 5. Renouvellement partiel du comité (art. 6 des statuts).
Election de plusieurs conseiller(e)s, en remplacement de Madame Nadine Hauseux, de Messieurs Gérard Paulus et Michel Wynants, sortants et rééligibles, ainsi que de Monsieur Grégory Bierberg qui a été coopté pendant l'année écoulée. Suivant les statuts, le comité peut comporter jusqu'à 11 membres. **Des postes de conseill(e)s sont à pourvoir et le comité souhaite vivement s'élargir et accueillir de nouveaux membres plus jeunes et avec des idées neuves** (voir l'article 7 des statuts sur notre site www.rvnat.be pour la procédure de candidature à ces postes). Pour ceux qui seraient intéressés, vous pouvez obtenir des informations sur cette fonction de membre auprès de Nadine, Chantal ou Michel.
 6. Budget et cotisation pour la saison 2019-2020.
 7. Saison 2019-2020.
 8. Journal RVN Revue et site internet.
 9. Divers.
- Article 7 des statuts (voir ci-dessus): les candidatures aux fonctions dont question au point 5 doivent être introduites au secrétariat, chez Madame Bovy-Nuellens, rue du Mamelon Vert, 50 à 4800 Verviers, pour le 10 septembre 2018 au plus tard.